

MAI (et juin) À VÉLO dans l'Aire Cantilienne. Deux mois pour adopter le vélo... pour la vie !

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, les communes de son territoire, leurs nombreux partenaires s'engagent pour la promotion de la pratique du vélo et des modes de circulation douces.

Dans l'Aire Cantilienne, on s'engage dans la dynamique de l'opération nationale MAI À VÉLO pour proposer aux habitants de nombreuses animations durant le mois de mai mais également juin.



Qu'est-ce que MAI À VÉLO ?

Initiée en 2020 par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'opération MAI À VÉLO a pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo et de faire découvrir ou redécouvrir les nombreux avantages de la bicyclette.

QUAND ? en mai ET en juin pour encore plus de vélo.

POUR QUI ? Tout le monde. Petits, grands, jeunes, anciens, valides, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, sportifs ou sédentaires, cyclistes aguerris ou novices...

► **Objectif : Promouvoir, encourager l'usage du vélo à tout âge.**

Une coordination intercommunale

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a développé en 2006 les voies vertes pour permettre aux habitants de circuler en sécurité pour se rendre d'une commune à une autre ou pour se rendre à la piscine Aqualis. Un schéma cyclable en cours d'extension avec la réalisation d'une voie cyclable le long de la départementale 1016 (avenue du Général Leclerc) vers le mont de pô et qui prolongera le tronçon aménagé en 2020. D'autres projets sont en cours d'étude dans le sud du territoire de l'Aire Cantilienne.

C'est également dans le cadre de sa politique pour la Transition Ecologique du territoire que la Communauté de Communes souhaite promouvoir l'usage de la mobilité douce.

Elle s'unit donc aux communes de son territoire, aux partenaires qui agissent également dans ce sens, pour proposer un programme d'animations aux habitants du territoire.

Les partenaires de l'opération : Mairies de Chantilly, Coye-la-Forêt, Mortefontaine, Orry-la-Ville, le Parc Naturel Régional « Oise Pays de France », l'Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroute des Vallées de l'Oise (AU5V), les collectifs Coye En Transition et Orry En Transition, la

compagnie de Gendarmerie de Chantilly, l'association RADIO LÉO, KEOLIS OISE, BobeBike, le Cyclorrygeois, Chantilly Triathlon, l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis, l'association cantilienne Happy Culture.

Un programme varié et ludique !

De l'initiation au vélo ou à la sécurité, jusqu'aux courses ou balades, en passant par des ateliers de réparation, des projections de films ou des bourses aux vélos, chacun trouvera ce qui lui convient près de chez lui.

Parmi les nombreuses actions proposées par les organisateurs :



Un challenge : Relevez le défi des kilomètres !

Du 1^{er} au 31 mai 2023, pédalez pour montrer que dans l'Aire Cantilienne nous sommes les meilleurs cyclistes.

LE BUT : inciter la population à prendre leur vélo sur toute la durée du mois de mai, et pas uniquement lors d'un événement ponctuel. Pour cela, MAI À VÉLO s'appuie sur une application GPS : Géovélo.

COMMENT ÇA MARCHE ? Le principe est simple :

- ⇒ Chaque cycliste du territoire télécharge l'application GEO VELO sur son smartphone et créé gratuitement son compte
- ⇒ Il rejoint la communauté AIRE CANTILIENNE renseignée sur l'application : <https://www.geovelo.fr/communities/invites/BPGXPQ>
- ⇒ Lorsqu'il pédalera les kilomètres seront pris en compte en fonction de sa localisation (Attention : il vous faut autoriser l'application à vous géolocaliser pour la prise en compte du parcours)



Essaie gratuit de vélo à assistance électrique

En partenariat avec KEOLIS, prestataire de la mobilité dans l'Aire Cantilienne, la CCAC propose aux habitants de tester pendant 7 jours l'usage d'un vélo électrique gratuitement durant les mois de mai et juin. Cela permettra aux habitants de se faire une idée avant d'en faire l'acquisition.

LES CONDITIONS : être habitant de la communauté de communes, justifier d'une assurance et délivrer une copie de sa pièce d'identité et un chèque de caution de 600 €.

Toutes les conditions sur le site www.ccac.fr rubrique Actualités, MAI A VELO 2023



Concours photos : Décore ton deux-roues

La Communauté de Communes propose un jeu concours destiné aux enfants 6 à 12 ans de l'Aire Cantilienne.

Sur le thème des jeux olympiques 2024, les enfants doivent décorer leur deux-roues et envoyer la photo à la CCAC. Un jury sélectionnera les 10 vélos les plus jolis et originaux, et le public pourra ensuite voter pour le vélo de son choix !

Voici un aperçu des autres animations organisées dans les communes :

- Vélo rando / balade,
- Carnavélo,
- Atelier d'auto-réparation,
- Marquage Bicycode,
- Des projections vidéo sur l'usage du vélo.
- Tombola,
- Ateliers de sensibilisation à la sécurité à vélo,
- Remise en selle pour petits et grands,
- Bourse aux vélos.

⇒ Programme complet sur le site www.ccac.fr
rubrique « actualités »



CONTACT PRESSE

Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

m.verrier@ccac.fr